

FICHE 02 – LES CATEGORIES D’AFFILIATION

Pour accompagner les fédérations et les comités dans leur politique d'affiliation. Cette fiche pratique présente les modalités d'affiliation existantes en fonction du type de structures et de leur appartenance à l'Ufolep, l'Usep ou uniquement à la Ligue de l'enseignement.

1. Les catégories d'affiliation générales

➤ Principes généraux

Les modalités d'affiliation sont définies localement par la fédération départementale et ses secteurs sportifs. Cependant, quelques principaux généraux sont applicables à toutes les fédérations :

- Toute structure affiliée à l'Usep et à l'Ufolep est membre de la Ligue de l'enseignement.
- Toute association s'affiliant à la fédération départementale et désirant pratiquer une ou plusieurs activités sportives doit s'affilier à l'UFOLEP.

➤ C1 et C2, des catégories d'affiliation pour les associations

- C1 : Cette catégorie d'affiliation, où tous les membres de l'association sont adhérents à la Ligue de l'enseignement, est la catégorie d'affiliation historique de la Ligue de l'enseignement. C'est sur elle que repose aujourd'hui l'équilibre de notre modèle économique d'affiliation. Pour fidéliser les associations dans cette catégorie et en attirer de nouvelles, il peut être décidé de réserver certains services aux associations de cette catégorie ou de leur offrir des services à titre gratuit ou à tarifs préférentiels.

- C2 : Dans cette catégorie d'affiliation seule une partie des membres sont adhérents à la Ligue de l'enseignement. Pour préserver le modèle économique de la fédération, l'accès à des accompagnements peut être rendu payant pour les associations de cette catégorie.

➤ C3, une catégorie d'affiliation pour les structures non associatives qui ne comportent aucun adhérent à la Ligue.

CATEGORIE D’AFFILIATION			
C1 et scolaire	C2	C3	
		Adulte	Jeune
TYPE DE STRUCTURE			
<ul style="list-style-type: none"> - Toute association socio-culturelle : amicale laïque, association d'éducation populaire, association culturelle et de loisirs, maison de quartier, MJC, foyer rural, foyer intercommunal,... - Toute association sportive Ufolep - Les associations scolaires Usep 	<ul style="list-style-type: none"> - Toute association socio-culturelle : amicale laïque, association d'éducation populaire, association culturelle et de loisirs, maison de quartier, MJC, foyer rural, foyer intercommunal,... - Des associations multiactivités avec une pratique sportive Ufolep 	Autres structures non associatives : <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement public d'administration (CCAS, caisse des écoles par ex) • Collectivité territoriale • Comité d'entreprise • SCOP, SCIC et entreprises • Groupement et collectif • Autre 	
MODALITES D’AFFILIATION			
Association ou section d'association dont tous les membres sont adhérents à la Ligue de l'enseignement	Association dont une partie des membres sont adhérents à la Ligue de l'enseignement (au moins les membres du bureau)	Aucun de membre de la structure n'est adhérent à la Ligue de l'enseignement	

C1 et scolaire	C2	C3	
		Adulte	Jeune
Avantages pour les structures			
<p>Dans toutes les fédérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garanties de la Multirisques Adhérents Association après validation par l'APAC - Mise à disposition de volontaires en Service civique - Ré-affiliation en ligne et gestion des adhérents via Webaffiligue <p>Selon les fédérations, d'autres accompagnements peuvent être proposés gratuitement ou à tarifs préférentiels. Par ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact emploi - Accompagnement CRVA - Logiciel Basicompta - Accompagnement aux outils de paiement en ligne Hello Asso - Mise à disposition de salles ou matériel. Etc. 	<p>Dans toutes les fédérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de volontaires en service civique - Possibilité de contrat d'assurance via l'APAC - Ré-affiliation en ligne <p>Selon la stratégie d'affiliation de la fédération, il peut être proposé des accompagnements complémentaires payants à ces associations.</p>	<p>Dans toutes les fédérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de volontaires en service civique - Possibilité de contrat d'assurance via l'APAC - Ré-affiliation en ligne <p>Selon la stratégie d'affiliation de la fédération, il peut être proposé des accompagnements complémentaires payants à ces structures.</p>	

2. Les catégories d'affiliation particulières

Des catégories complémentaires visent à affilier des structures avec lesquelles le partenariat revêt un intérêt particulier ou à conquérir de nouvelles structures dans le champ sportif. Pour plus de précisions, vous reporter aux fiches correspondantes à ces différentes catégories d'affiliation.

➤ [En fonction des types des structures](#)

CATEGORIE D'AFFILIATION			
Affiliation étudiante	Affiliation Junior Association	C3 Etablissement scolaire	
		- 500 élèves	+ 500 élèves
TYPE DE STRUCTURE			
Associations constituées d'étudiants et dirigées par des étudiants	Membre d'une junior association ou d'une junior association- majeur habilitée par le RNJA	Etablissements d'enseignement du second degré	
MODALITES D'AFFILIATION			
Aucun de membre de la structure n'est adhérent à la Ligue de l'enseignement	Aucun de membre de la structure n'est adhérent à la Ligue de l'enseignement sauf en cas de prise de licence à l'Ufolep	Aucun de membre de la structure n'est adhérent à la Ligue de l'enseignement	

CATEGORIE D’AFFILIATION

Affiliation étudiante	Affiliation Junior Association	C3 Etablissement scolaire	
		- 500 élèves	+ 500 élèves

AVANTAGES POUR LES STRUCTURES

<p>Dans toutes les fédérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat d'assurance adapté - Outil de gestion de ses adhérents via Webaffiligue - Selon la stratégie d'affiliation de la fédération, il peut être proposé des accompagnements complémentaires payants à ces associations. <p>L'association devient de fait membre du réseau Animafac.</p>	<p>En s'affiliant à la Ligue, la JA bénéficie de l'accompagnement de la fédération.</p> <p>L'affiliation à l'Ufolep est requise pour pratiquer des activités sportives organisées ou de participer à des manifestations organisées par l'Ufolep. Dans ce cas, les membres de la JA doivent se licencier à l'Ufolep.</p>	<p>Dans toutes les fédérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de volontaires en service civique - Possibilité de contrat d'assurance via l'APAC - Ré-affiliation en ligne <p>Selon la stratégie d'affiliation de la fédération, il peut être proposé des accompagnements complémentaires payants à ces associations.</p>
--	---	--

➤ [Pour les affiliations à la Ligue de l'enseignement uniquement et à l'UFOLEP](#)

CATEGORIE D’AFFILIATION

UFOBOX	C3 (TIPO)
--------	-----------

TYPE DE STRUCTURES

Associations à objet non sportif souhaitant s'affilier à l'Ufolep et bénéficier d'animation, d'accompagnement ou d'organisation d'activités sportives loisirs par l'Ufolep	Structure non associative, affiliée pour bénéficier d'animation, d'accompagnement ou d'organisation d'activités sportives loisirs par l'Ufolep
--	--

MODALITES D’AFFILIATION

Adhésion des membres de l'association bénéficiant des activités Ufolep (Ufopass)	Aucun de membre de la structure n'est adhérent à la Ligue de l'enseignement des titres de participations sont délivrés
--	--

AVANTAGES POUR LES STRUCTURES

<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficie des avantages d'une affiliation à l'UFOLEP (autre ceux nécessitant une prise de licence) • Mise à disposition de volontaires en service civique • Possibilité de couverture partielle (RC) ou totale (RC + IA), à la demande de l'association • Droit de vote lors de l'AG du comité Ufolep et de la fédération départementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficie des avantages d'une affiliation à l'UFOLEP (autre ceux nécessitant une prise de licence) • Mise à disposition de volontaires en service civique • Possibilité de couverture partielle (RC) ou totale (RC + IA), à la demande de l'association • Club partenaire
---	--

Selon la stratégie d'affiliation du comité, il peut proposer des accompagnements complémentaires payants à ces associations. (ex : Impact emploi , accompagnement CRVA, logiciel Basicompta, accompagnement aux outils de paiement en ligne Hello Asso, mise à disposition de salles ou matériel).

Selon la stratégie d'affiliation de la fédération, il peut être proposé des accompagnements complémentaires payants à ces structures (ex : mise à disposition de salles ou matériel).

3. Affiliation selon la catégorie juridique des structures

La grille ci-dessous présente les catégories d'affiliation possibles en fonction des catégories juridiques et selon l'appartenance à la Ligue uniquement, à Ufolep et/ ou Usep.

Appartenance Type de structure	Ligue uniquement	Ufolep	Usep	Ufolep et USEP
	Catégorie d'affiliation			
Association loi 1901	C1 C2 Scolaire Etudiant	C1 C2+UFOBOX Etudiant	Scolaire	C1 C2
Etablissement 2 nd degré	Etablissement 2 nd degré -500/+500	C3 - Tipo		
Comité d'entreprise (forme non associative)	C3 Adultes C3 Jeunes			
Entreprise publique d'administration				
SCIC, SCOP et entreprise à but lucratif				
Groupement et collectif				
Collectivité territoriale				
Autre				
Junior Association	Junior association			

Clé de lecture : Une association sans objet sportif qui rejoint la Ligue de l'enseignement uniquement pourra être affiliée dans les catégories en C1, C2, en scolaire ou étudiant.